

CGOS : l'assemblée générale

L'assemblée générale du C.G.O.S. s'est tenue le 27 juin 2013 à Aix en Provence.

Une nouvelle prestation (dite de congé de solidarité familiale) a été créée, ainsi qu'une action nationale « coupons sports » et l'élargissement de la tranche d'âge des enfants ouvrant droit à la prestation « garde d'enfants » ont été décidés.

Le conseil d'administration a élu Hervé ROCHAIS, chef de file Force Ouvrière au poste de Vice président national et Antoine de RICCARDIS (F.H.F.) a été réélu au poste de Président national.

Extraits de l'intervention de Hervé ROCHAIS, secrétaire fédéral FO.

Depuis un an, nous avons connu quelques toilettages de prestations, un nouveau cadre pour les aides et une meilleure définition pour certaines prestations... Le taux d'impact des prestations du C.G.O.S. est révélateur et nos comptes vont bien. On pourrait s'en tenir là.

Mais comment parler du C.G.O.S. sans évoquer l'hôpital public et ses personnels ? N'en déplaise à certains, les hospitaliers souffrent et manquent de considération. Face aux attaques portées contre les hôpitaux (enveloppe fermée, diminution des tarifs, gel de l'enveloppe), les personnels et leurs syndicats se mobilisent dans de nombreux établissements pour défendre leurs droits.

Alors oui, en ces périodes difficiles, l'action sociale (qui d'ailleurs fait l'objet de discussions dans l'agenda social) est plus que jamais nécessaire.

L'augmentation des demandes de secours enregistrées dans les régions prouve que la précarité s'installe durablement dans nos établissements de santé.

Les procédures

Nous devons abandonner une fois pour toute la méthode qui vise à établir des règles pré écrites pour l'attribution d'aides et de secours pour revenir à un examen systématique et individualisé des situations.

FO désapprouve l'anonymisation des dossiers présentés, considérant qu'elle prive les agents du soutien qu'ils sont en droit d'attendre.

Les hospitaliers sont non seulement malades de leur hôpital mais ils sont également exposés

à la maladie. FO considère que le complément de salaire est plus que jamais légitime. La prestation maladie est une des plus importantes du C.G.O.S. et répond à un besoin qu'il n'est plus utile de démontrer. FO défendra toujours la prestation maladie.

Les prestations

Les hospitaliers connaissent très bien la prestation étude-éducation-formation qui est également une des plus importantes du C.G.O.S. Aujourd'hui, elle répond parfaitement à l'attente des familles.

FO a exprimé son désaccord sur les nouvelles dispositions relatives à la garde d'enfant. L'argument selon lequel il pouvait y avoir doublon entre des prestations sociales servies par exemple par la C.A.F. ne nous a pas convaincus.

Concernant le "reste à charge", les fameux 20% dont les parents doivent s'acquitter, nous considérons que c'est une erreur de l'instaurer.

Qu'il s'agisse de notre action en région ou au niveau national nous sommes partie prenante dans l'action socio-culturelle. Nous considérons que cette action doit mieux prendre en compte la situation individuelle des ouvrant-droit et des ayant-droit par le quotient familial, seul outil garantissant l'égalité d'accès aux produits C.G.O.S.

Ainsi, les vacances familles, les séjours enfants et l'ensemble de notre catalogue d'activité socio-culturelle doivent répondre à cette exigence d'égalité d'accès pour tous, dans les meilleures conditions et au meilleur prix.

Les engagements

Pour FO le dossier de la C.R.H. est majeur. Nous avons de plus en plus de mal à comprendre les objectifs de ceux qui ne votent jamais son budget, le critiquent et continuent de vouloir participer à son pilotage politique et technique. Je ne fais pas de procès, je cherche à comprendre...

Pour ce qui est de la cotisation, nous réaffirmons qu'il ne s'agit pas d'une contribution employeur, mais bien du salaire différé des hospitaliers.

S'agissant de la place des correspondants, FO estime qu'elle ne doit pas être galvaudée et reste vigilant quant au sort qui leur est réservé dans certains établissements.

Alors oui, nous nous inscrivons pleinement dans le fonctionnement du C.G.O.S. car nous considérons que c'est un outil d'émancipation social et culturel.

Nous participons à la vie des régions et ne souhaitons pas qu'une vision trop jacobine l'emporte, niant les particularismes et les richesses régionales.

Au nom de la composante FO, j'espère que nous reviendrons dans un cadre apaisé, sur la place des suppléants des comités régionaux dont l'apprentissage est tronqué par un défaut de place.

Pour FO, le C.G.O.S. est une richesse. Travaillons tous collectivement pour qu'il grandisse, évolue et continue de perpétuer la pensée de ceux qui l'ont créé.